

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.

Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.

Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.

Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.

Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.

Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.

Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.

Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.

À partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 45

CHÈQUE 1ÈRE LICENCE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre de la démarche de démocratie de proximité engagée par la Ville en 2006 sur la thématique du sport, la Municipalité a pris l'engagement d'accorder une aide financière à la première licence pour les clubs clermontois signataires de la charte avec la Ville. Pour la saison 2007 – 2008, cette opération a facilité l'accès à un club sportif clermontois à 711 pratiquants pour un montant de 14 220 € (chèque d'une valeur de 20 €).

Cette aide financière a été reconduite pour la saison 2008 – 2009 dans les mêmes conditions d'obtention mais avec un chèque d'une valeur de 25 €. 705 pratiquants ont bénéficié de cette aide d'un montant global de 17 625 €.

Ce dispositif a été reconduit pour la saison 2009 – 2010.

Le crédit disponible sur le budget 2009 s'élève à la somme de 2 625 €.

Les associations ci-après nous ont transmis les dossiers « Chèques 1^{ère} licence » :

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition ci-dessous :

STADE CLERMONTOIS NATATION	68 chèques	= 1 700 €
L'ENTENTE DE CLERMONT-FERRAND	14 chèques	= 350 €
CLUB SPORTIF ARTISTIQUE ET DE LOISIRS DE LA GENDARMERIE	1 chèque	= 25 €
TOTAL	83 chèques	= 2 075 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à L'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 décembre 2009
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE